

+3,9%

C'est l'écart de performance annuelle réelle (après inflation) entre le patrimoine financier des ménages suédois et celui des ménages français¹ sur la période 2013-2025. En nominal, l'écart atteint +4,5 points de % par an.

Un constat qui rejoint les résultats d'une récente étude de Rexecode : sur une période plus longue, de 2005 à 2025, celle-ci estime à +4,7 points de % par an l'écart de performance nominale en faveur des ménages suédois².

L'analyse menée par l'AFG avec l'Observatoire de l'Epargne Européenne (OEE) met en lumière les facteurs qui expliquent cet écart : au premier rang, la place accordée à l'épargne de long terme et des choix d'allocation très différents entre les deux pays.

Décryptage

► Une allocation de l'épargne en Suède davantage orientée vers le long terme

L'écart de performance s'explique principalement par des structures de patrimoine très différentes. En Suède, les dispositifs d'épargne de long terme occupent une place structurante dans le patrimoine financier des ménages. **Les dispositifs d'épargne issus des piliers 1 et 2 du système de retraite suédois représentent à eux seuls près de la moitié de leur patrimoine financier.** Ils sont complétés par des dispositifs d'épargne longue volontaire bien développés, tels que l'*ISK*, l'*IPS* et *Private insurance savings*.

► Investissement en actions : 57 % en Suède contre 19 % en France

La place importante accordée à l'épargne longue favorise une allocation davantage orientée vers les actions : détenues directement ou indirectement via des fonds d'investissement et des enveloppes d'épargne, elles représentent **57 % du patrimoine financier des ménages suédois, contre 19 % pour les ménages français³.**

Cette allocation a bénéficié de la dynamique positive des marchés actions sur la période étudiée : l'indice OMX Stockholm 30 net return affiche une performance annualisée de +10,1 %, et l'indice CAC 40 net return une performance annualisée de +8,8%.

¹ L'OEE calcule chaque trimestre depuis 2013, [l'indice de performance des ménages français](#).

² Rexecode, « [Repenser l'allocation de l'épargne des ménages en France et en Europe](#) », document de travail n°103, mai 2026.

³ AFG/OEE, « [L'épargne à long terme des ménages et leur participation aux marchés de capitaux en Europe](#) », février 2025

Allocation des patrimoines financiers (données à fin 2025 hors actions non cotées et autres participations)

	Ménages suédois	Ménages français
Numéraire et dépôts bancaires	17,9%	40,9%
Obligations	0,2%	1,0%
Actions cotées	10,5%	5,3%
Fonds d'investissement	14,9%	9,0%
Assurance vie et rente*	9,2%	39,0%
Droits à pension	47,2%	4,8%
Dont Occupational pensions - pilier 2	28,6%	-
Dont Premium pensions - pilier 1	18,7%	-
Total patrimoine financier	100%	100%
Estimation % actions (après transparisation)	~57%	~19%

Source : comptes nationaux / Calculs AFG-OEE

* Private insurance savings en Suède, contrats d'assurance vie en France

► Investissement dans les entreprises du pays : 43% en suède / 30% en France

Le développement de dispositifs d'épargne retraite contribue à orienter davantage l'épargne vers le financement des entreprises, notamment en capital. **En Suède, une part importante des patrimoines financiers des ménages est investie dans les entreprises locales (43 %), illustrant un « biais domestique ».**

Allocation des patrimoines financiers par contrepartie finale (après transparisation et réaffectation des placements dans les comptes des institutions financières - hors actions non cotées et autres participations)

	Ménages suédois	Ménages français
Emetteurs résidents	57%	55%
Dont entreprises non financières résidentes	43%	30%
Dont actions cotées	~17%	~8%
Dont autres émetteurs résidents (gvt...)	14%	25%
Emetteurs non résidents	43%	45%
Total	100%	100%

Source : étude Rexecode - calculs AFG / Données à fin 2024

Ce constat fait écho aux propositions formulées par l'AFG dans son Livre blanc sur la retraite par capitalisation publié en juin 2026 : développer l'épargne retraite de long terme permettrait à la fois d'améliorer les perspectives de rendement pour les futurs retraités et de mobiliser davantage de capitaux au service du financement de l'économie⁴.

Contacts :

Thomas Valli, directeur des études économiques t.valli@afg.asso.fr - Stéphanie Karam, économiste s.karam@afg.asso.fr

⁴ AFG, « Retraites – Bâtir ensemble le complément par capitalisation indispensable aux Français », Livre blanc, juin 2026.